

Communiqué de presse

Bayonne, le 17 juin 2022

COLLECTE DES DÉCHETS : DES RÉSULTATS PROMETTEURS AU PÔLE DU PAYS DE BIDACHE DES OBJECTIFS AMBITIEUX POUR LE PAYS BASQUE



La Communauté Pays Basque réforme la collecte des déchets sur son territoire afin de diminuer la production de déchets ménagers et d'améliorer le recyclage. Au Pôle territorial Pays de Bidache, le nouveau dispositif a enregistré de très bons résultats en 2021 avec une baisse de 300 tonnes de la production d'ordures ménagères sur un an et plus de 200 tonnes supplémentaires triées en déchèteries ou dans les bornes de tri.

Dans la droite ligne de son Plan Climat, la Communauté Pays Basque s'est fixée des objectifs ambitieux pour réduire la production d'ordures ménagères en passant de 279 kg à 243 kg par an et par habitant d'ici 2026. Cela représente une baisse de la production individuelle de 13% en 5 ans, soit 8 500 tonnes par an (l'équivalent de 8,5 km de semi-remorques en file indienne). Pour ce faire, elle engage à la fois une réforme de la collecte et une extension des consignes de tri. Sur ce dernier volet, tous les emballages en métal, tous les emballages en plastique et tous les papiers cartons sans exception seront à trier dans les bornes ou bacs jaunes.

Après la Soule en 2016, Garazi-Baigorri en 2018 et Oztibarre en 2019, la Communauté Pays Basque a ainsi déployé un nouveau système de collecte plus incitatif au Pôle territorial Pays de Bidache. Chaque usager dispose depuis novembre 2020 d'un badge lui permettant d'accéder à tout moment aux conteneurs semi-enterrés équipés d'une ouverture automatisée : l'usager ne peut plus déposer des objets de gros volume et est poussé à trier et à diriger ses déchets encombrants vers la déchèterie ou dans les colonnes de collecte sélective des emballages et papiers.

Une baisse de 24 % des ordures ménagères par an et par habitant

Comme dans les autres territoires, la réussite de cette réforme reposant sur la mobilisation des usagers se confirme avec des très bons résultats observés en 2021. La production d'ordures ménagères est passée de 1 281 tonnes en 2019 à 989 tonnes en 2021. Cette baisse de près de 300 tonnes représente une baisse de 49 kg/hab/an soit - 24% (en passant de 209kg/an/hab à 160 kg/an/habitant. La collecte sélective des emballages et papiers augmenté quant à elle de 21% en passant de 77 kg/hab/an à 93 kg/hab/an. Enfin, les deux déchèteries de Came et Bardos captent plus de 5% de déchets supplémentaires avec 276 kg/hab/an. D'ici un an, pour conforter cette dynamique et la mobilisation des usagers, la Communauté Pays Basque fera un retour individuel à chaque usager sur sa pratique : situation par rapport à la moyenne et aux objectifs fixés.

Ce dispositif sera étendu en Amikuze, Pays de Hasparren et Iholdy en début d'année 2023. Au même moment, la Communauté Pays Basque généralisera l'extension des consignes de tri, comme déjà engagée sur Ciboure depuis le mois de mai.

Contact presse :

Bénédicte Saint-André : 06 84 07 25 22
b.saint-andre@communaute-paysbasque.fr